

CONTRAT DE REUSSITE EDUCATIVE LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Date du début de l'absentéisme :

Nombre de demi-journées :

Raison(s) de l'absentéisme :

.....

.....

.....

.....

Déterminer les types de difficultés

<u>Les apprentissages</u>					<u>Le comportement</u>				
Niveau très inférieur au groupe	Manque d'organisation	Lenteur d'exécution	Problème d'appropriation des consignes	Manque de motivation	Fatigue ou plaintes somatiques	Problème d'intégration	Passivité, somnolence, tristesse	Instabilité, manque de concentration	Agressivité, incivilité

Construire des solutions :

Objectifs fixés avec l'élève et les responsables légaux :

1

2

3

EDT ACTUEL DE L'ELEVE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

EDT AMENAGE DU / / AU / /

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

L'élève en classe de se trouve en situation d'absentéisme. Dans l'objectif de promouvoir la réussite de l'élève et de lutter contre le décrochage scolaire, un emploi du temps aménagé est proposé à la famille.

Cet emploi du temps aménagé reste provisoire et devra évoluer dans le temps. Progressivement, l'élève devra reprendre une scolarité ordinaire.

Je soussigné M....., responsable légal de l'élève inscrit au collège en classe de accepte la mesure éducative proposée.

Signature du responsable légal

L'Etablissement

EDT AMENAGE ACTUEL DE L'ELEVE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

Absences / Nombre de demi-journées :

Remarques :

EVOLUTION DE L'EDT AMENAGE

DU / / AU / /

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

L'élève en classe de se trouve en situation d'absentéisme. Dans l'objectif de promouvoir la réussite de l'élève et de lutter contre le décrochage scolaire, un emploi du temps aménagé est proposé à la famille.

Cet emploi du temps aménagé évolue dans l'optique que l'élève reprenne une scolarité ordinaire.

Je soussigné M....., responsable légal de l'élève inscrit au collège en classe de accepte la mesure éducative proposée.

Signature du responsable légal

L'Etablissement

EDT AMENAGE ACTUEL DE L'ELEVE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

Absences / Nombre de demi-journées :

Remarques :

EVOLUTION DE L'EDT AMENAGE

DU / / AU / /

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

L'élève en classe de se trouve en situation d'absentéisme. Dans l'objectif de promouvoir la réussite de l'élève et de lutter contre le décrochage scolaire, un emploi du temps aménagé est proposé à la famille.

Cet emploi du temps aménagé évolue dans l'optique que l'élève reprenne une scolarité ordinaire.

Je soussigné M....., responsable légal de l'élève inscrit au collège en classe de accepte la mesure éducative proposée.

Le responsable légal

L'Elève

L'Etablissement

EDT AMENAGE ACTUEL DE L'ELEVE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					
16h30 - 17h30					

BILAN GENERAL DE LA MESURE EDUCATIVE PROPOSEE (EDT AMENAGE)

Absences / Nombre de demi-journées :

Remarques :

Est il nécessaire de poursuivre la mesure éducative (EDT Aménagé) ? OUI NON

Justification :

Réponses et informations apportées par la famille :

Situation actuelle de l'élève :

Dans l'objectif de promouvoir la réussite de l'élève et de lutter contre le décrochage scolaire, un emploi du temps aménagé a été proposé à l'élève et son représentant légal.

L'élève en classe de et son représentant légal

..... s'engagent à respecter les règles d'assiduité et de ponctualité demandées par l'établissement et exigées par le code de l'éducation.

Le responsable légal

L'Elève

L'Etablissement